

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la FFSc

Aix-les-Bains 3 novembre 2017

Ordre du jour :

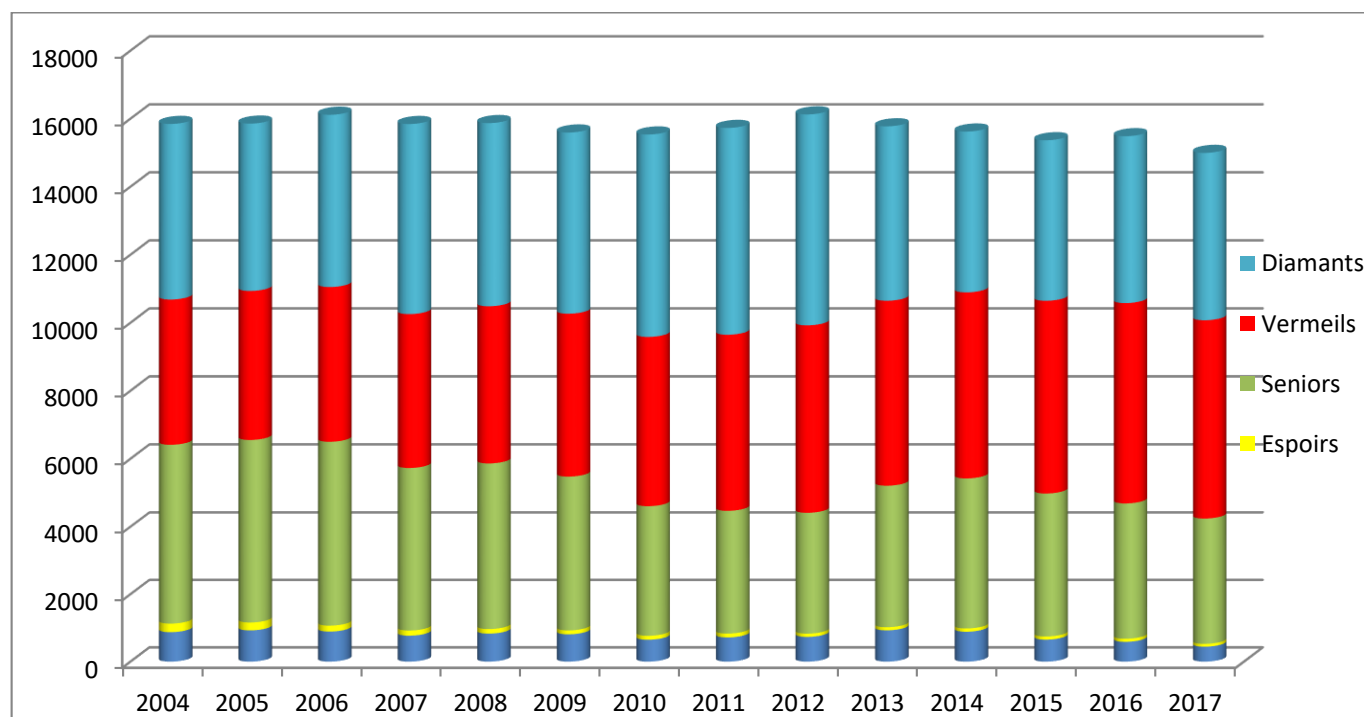
- I. Rapport moral et d'activité (p. 1)
- II. Rapport financier (p.16)
- III. Projets 2017-2018 (p.21)
- IV. Questions diverses (p.22)

Quorum :

Sont présents ou représentés 98 membres sur 132, en conséquence de quoi, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

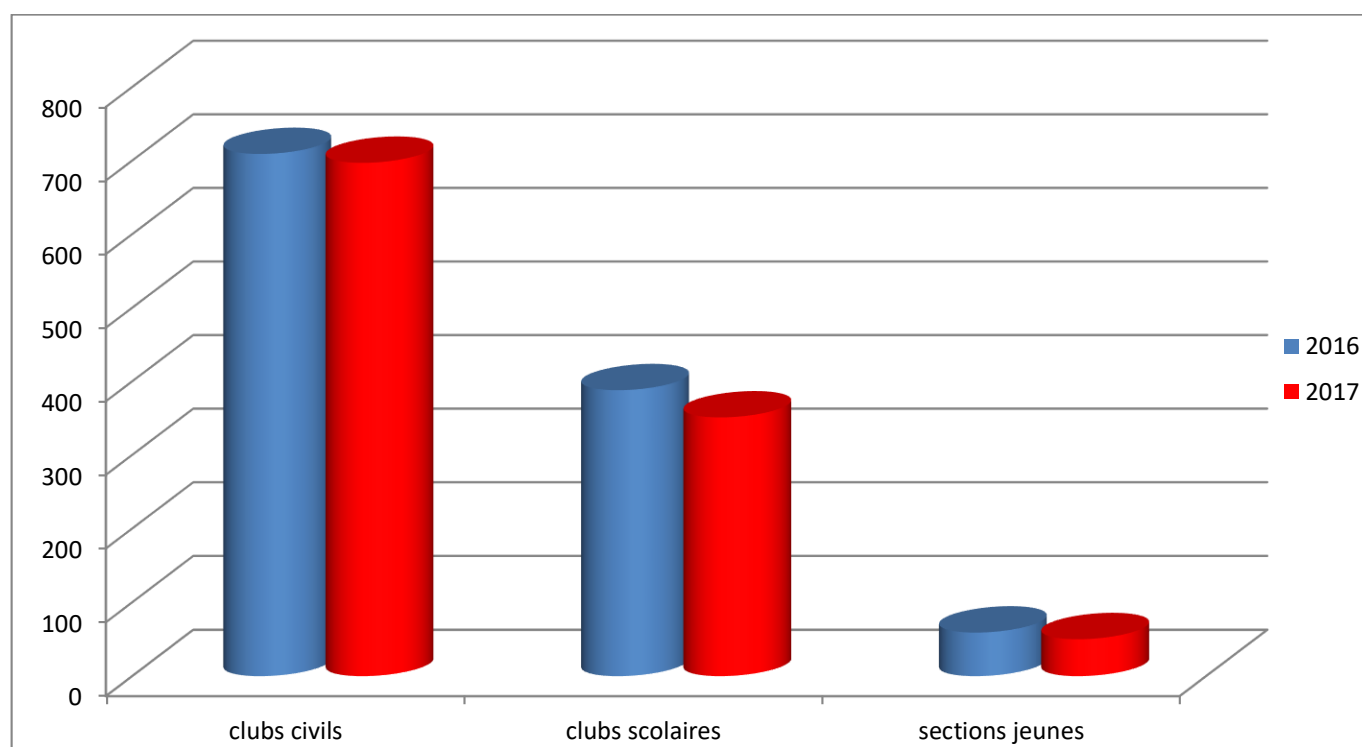
I) Rapport moral et d'activité présenté par Marie-Odile PANAU (Présidente)

I-1) Évolution du nombre de licenciés (2004 - 2017)



Constat : baisse du nombre total des licenciés dénombrés à 14 994 fin août, soit -491 par rapport à 2016-2017, baisse qui se répercute dans presque toutes les catégories d'âges :
Moins de 18 ans : -144 ; petite baisse également des Espoirs : -8 ; baisse significative des licenciés seniors : -294 ; Vermeils : - 59 ; très légère augmentation des Diamants : + 14.

I-2) Évolution du nombre de clubs (2016 - 2017)



Constat : légère baisse du nombre de clubs civils 697 (-12), du nombre de clubs scolaires 351 (-37) et des sections jeunes 50 (-9).

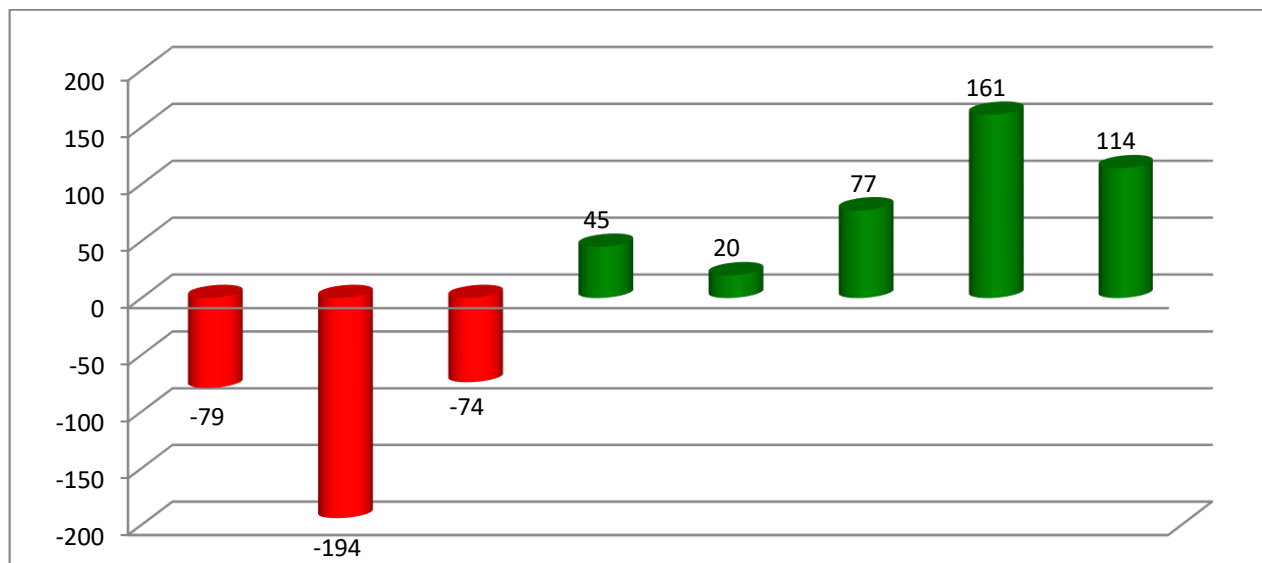
I-3) Les salariés de la FFSc :

- Séverine GRUCHOT, Directrice Administrative et Financière – travaille à Marseille
- Patrice BULAT, Webmestre – travaille à Montpellier
- Joan CONTROU, Responsable compétitions et calendrier – travaille à Paris
- Nathalie DEL OLMO, Animatrice responsable du secteur scolaire – travaille à Paris
- Adrien DERVELOY, Informaticien, travaille à Paris
- Alice AGUILAR, Chargée de Communication, en CDD du 15/11/2016 au 31/05/2017 travaillait à Montpellier. Son contrat n'a pas été renouvelé.
- Samson TESSIER, Chargé de Communication -en CDD du 01/06 au 31/08/2017, et, depuis septembre, en tant que travailleur indépendant.
- Le recrutement d'un directeur a été envisagé lors de la dernière AG, mais ne s'est pas concrétisé. Ce projet est actuellement différé.

I-4) Les points forts de l'année :

Budget FFSc :

- Une rationalisation des dépenses de la FFSc et une rigueur budgétaire qui se poursuivent
- Des dépenses programmées mais non réalisées
- Un exercice excédentaire de près de 114 K€



Clubs en ligne :

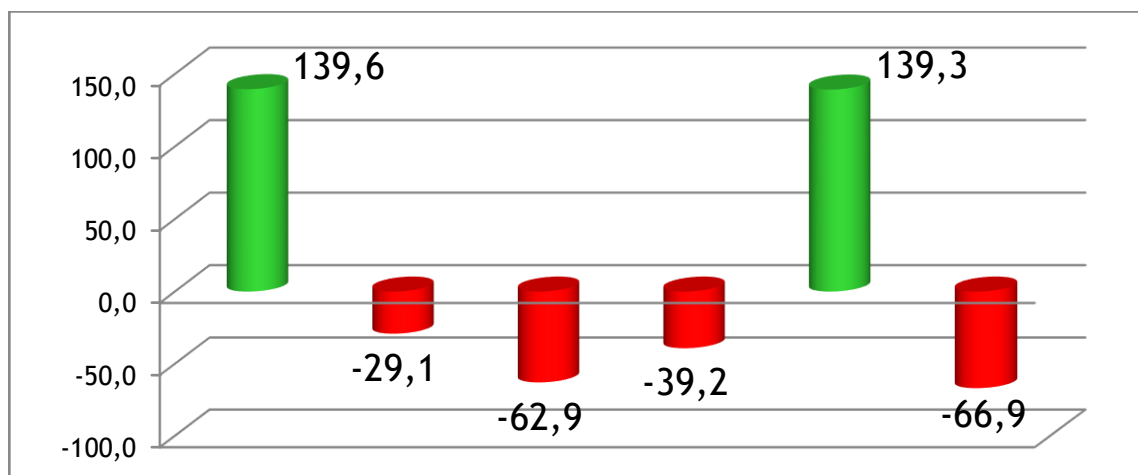
Groupe de travail conduit par Marie-Claude DEROSNE entre décembre 2016 et juillet 2017.

Promolettres :

- Réalisation de l'audit en mars 2017
- Vote du CA en juin en faveur de la dissolution de la filiale commerciale de la FFSc
- Résultat déficitaire pour cette deuxième année du cycle de l'ODS 7, malgré la vente de Lexibook intervenue en fin d'exercice (mai 2017)

	Charges	Produits	Résultat
2015-16	637,6 k€	776,9 k€	+ 139,3 k€
2016-17	516,3 k€ ↘	449,4 k€ ↘	- 66,9 k€ ↘

- **Évolution depuis 2012**



I-5) Les grands évènements de l'année :

Les Festivals :

- La Rochelle : du 19 au 25 septembre 2016 – passage de 5 à 7 jours
- Aix les Bains : du 24 octobre au 1er novembre 2016
- Cannes : du 21 au 26 février 2017
- Vichy : du 20 au 28 mai 2017

Les Championnats :

- Championnat de France des Espoirs à Aix-les-Bains les 29 et 30 octobre 2016
- Championnat de France en Parties Originales à Aix-les-Bains les 31 octobre et 1er novembre 2016
- Championnat de France de scrabble classique à Valence les 18 et 19 mars 2017
- Championnat de France Individuel à La Rochelle les 15 et 16 avril 2017
- Championnat de France de Blitz à La Rochelle le 17 avril 2017
- Championnat de France Jeunes & scolaires à Poitiers les 29 et 30 avril 2017
- Championnat de France Promotion à Vichy les 20 et 21 mai 2017
- Championnat de France Vermeils et Diamants à Vichy les 23 et 24 mai 2017
- Championnat de France en Paires à Vichy le jeudi 25 mai 2017

Les finales interclubs

- Duplicate à Carpentras les 17 et 18 juin 2017
- Classique à Paris le 25 juin 2017

La FFSc adresse ses plus vifs remerciements à tous les salariés et à tous les bénévoles grâce à qui ces manifestations se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

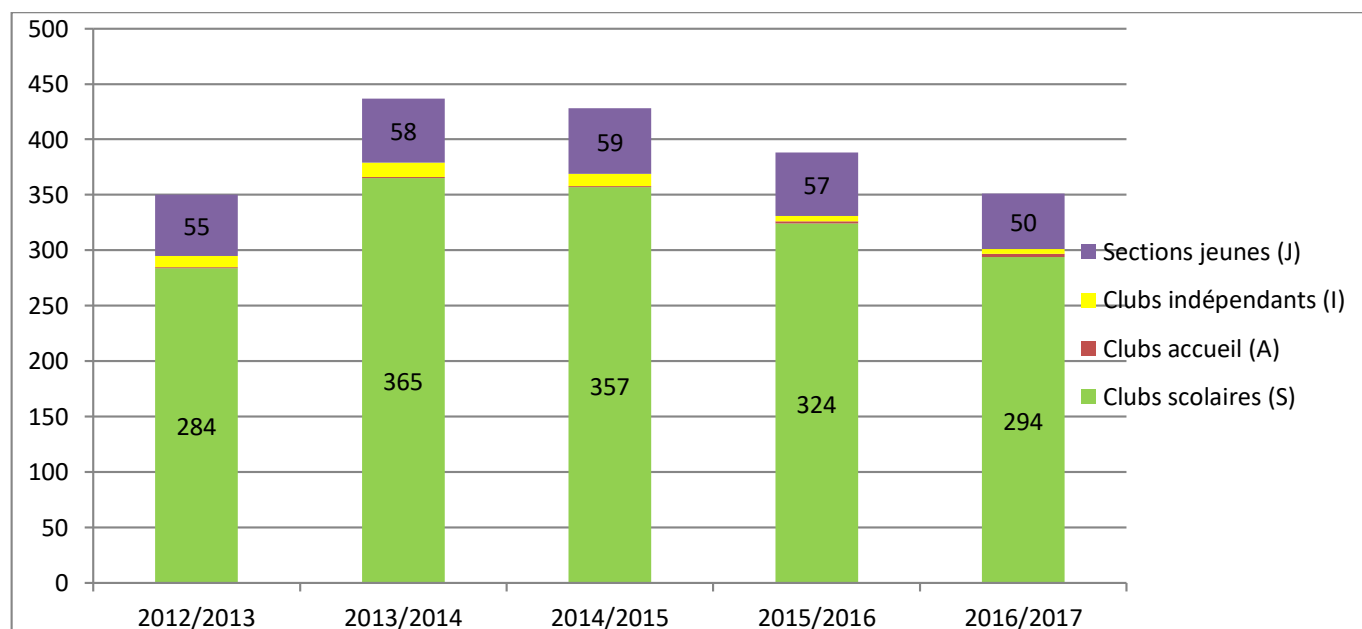
La convention-cadre avec l'Éducation Nationale



Arrive à échéance en 2018

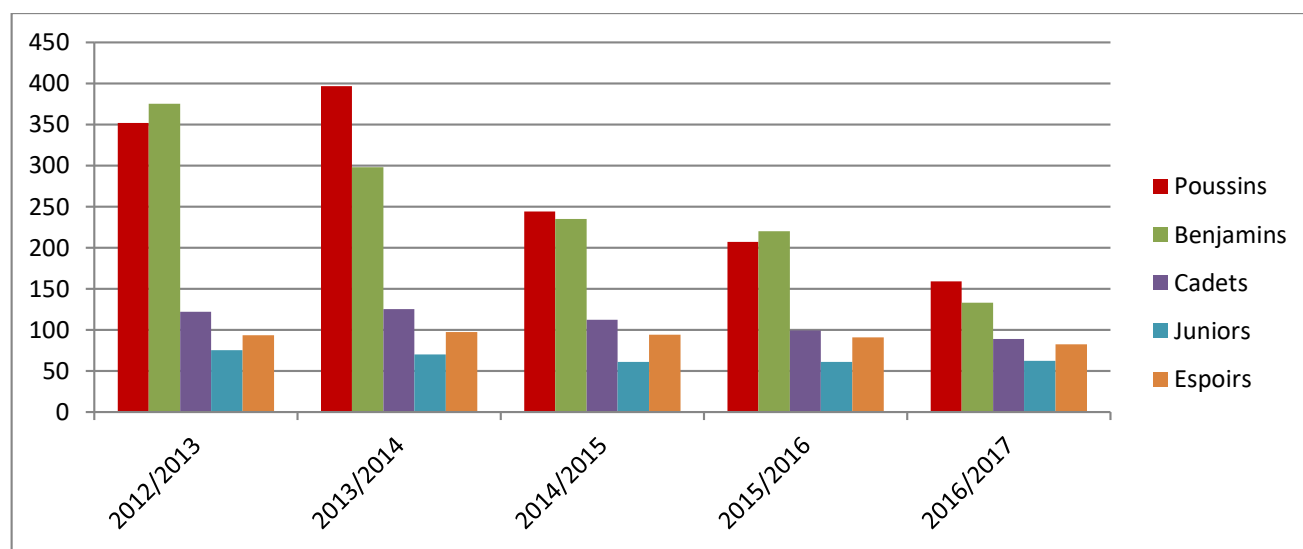
Expérimentation de nouveaux outils pour les plus jeunes

Les clubs jeunes et scolaires



351 clubs jeunes et scolaires : en légère diminution (-37) par rapport au dernier exercice

Les licences jeunes

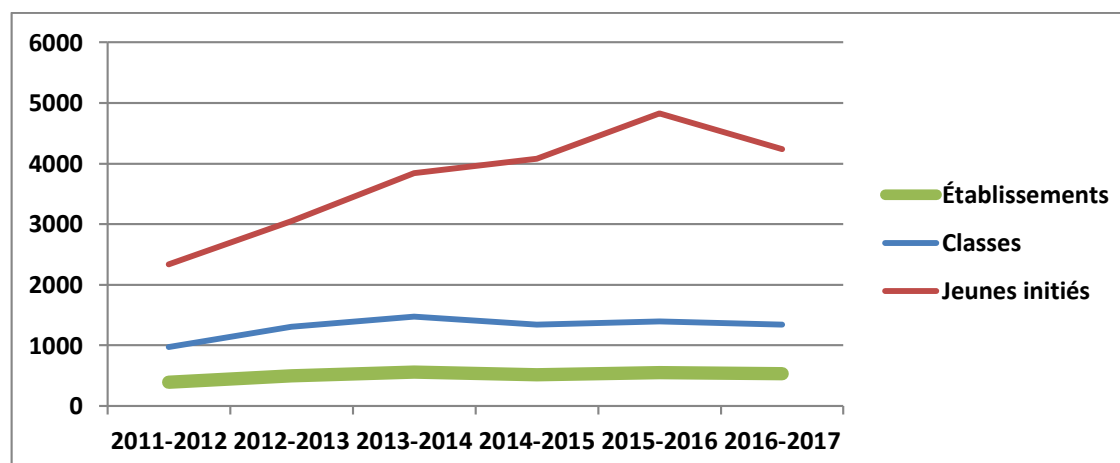


	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Licences < 18 ans	924	890	652	587	443
Licences espoirs	93	97	94	94	82

Le concours de Scrabble scolaire : une grande action promotionnelle

30 000 participants à la première phase :

- 4 000 enfants initiés au Scrabble Duplicate (en nette augmentation)
- 1 350 enseignants dans 500 établissements
- 19 comités (18 en 2016)
- 100 finalistes à Paris



La finale à Paris au Collège-Lycée Buffon

Pendant que les enfants jouent,



les parents aussi sont initiés

Divers partenaires animent la cour





Avec la visite du maire
du XVe et son adjointe

Et la participation à
distance de l'île de
La Réunion



Les épreuves en classe ou en club

- Les **Parties mondiales des Jeunes** au printemps et à l'automne (2350 résultats traités)
- Le **Brevet Scolaire** (1220 diplômes édités)
- Le défi « **Le Scrabble, c'est la classe!** » (48 classes, participation en baisse)



Les grands rassemblements

➤ Le séjour des jeunes à Aix-les Bains :

- Un séjour fédérateur qui accueille chaque année plus de 50 jeunes
- Une participation à l'organisation sous la direction des Espoirs
- Une image valorisante pour notre jeu et ses acteurs



➤ Les séjours « Espoirs » à Aix-les-Bains et Vichy

Le Championnat de France J&S : la compétition phare de l'année



- 150 poussins, benjamins, cadets et juniors réunis à Poitiers au mois d'avril.
- Séjour alternant compétition et animations diverses



Les autres grands rendez-vous

- Le Simultané Mondial des Jeunes 4e édition : 500 participants dont 80 en France
Partenariat 2018 avec la Mission Langue Française et Langues de France (Ministère de la Culture)
- Les Scrabblivores : 4e édition du Challenge lycéens-étudiants, 6 établissements participants
Abandon de la formule actuelle et réflexion sur un concours en ligne avec finale à Paris

Les outils

- Les formations animateurs et enseignants
- Les publications
 - **Scrabblerama Jeunes**
(un numéro par an)
 - **Cahier-jeux**
pour les vacances
 - **Le Scrabble pour les Jeunes**
guide pédagogique pour les animateurs



Projets 2017-2018

- Enquête auprès des anciens licenciés jeunes
- NTIC : newsletter jeunes, clubs de jeu en ligne
- Développement du Scrabble classique auprès des jeunes
- Trophée inter-équipes jeunes nouvelle formule
- Championnats scolaires régionaux en multiplex

+==+==+==+==+==+==+

Merci à tous les acteurs du Scrabble Jeunes et Scolaires

Nathalie pour son travail au quotidien,
Les délégués scolaires,
Les animateurs,
Les membres de la DNSJS,
Et tous ceux qui soutiennent notre action.

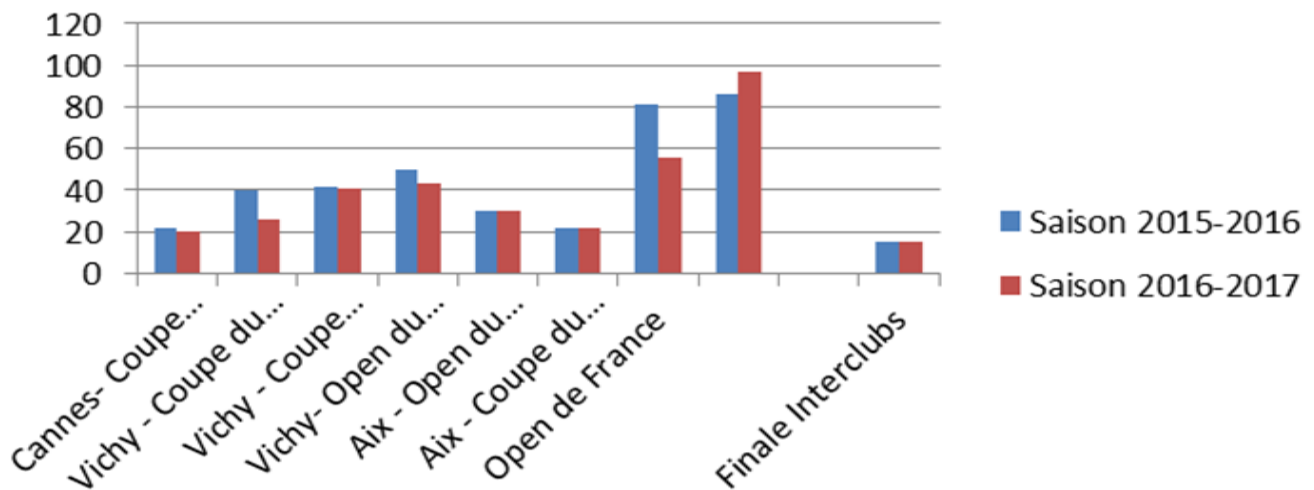
I-7) Rapport d'activité de la DNSC présenté par Jean-François HIMBER

Epreuves classiques fédérales

Participation aux compétitions fédérales

	Saison 2016-2017	Rappel Saison 2015-2016
Cannes- Coupe des Iles de Lérins	22	20
Vichy - Coupe du Parc	40	26
Vichy - Coupe des Sources	42	41
Vichy- Open du Bourdonnais	50	43
Aix - Open du Mont Revard	30	30
Aix - Coupe du Lac du Bourget	22	22
Open de France	81	56
Championnat de France	86	97
Finale Interclubs	15	15

Participation aux épreuves fédérales de Scrabble Classique



preuves fédérales

- Montée en puissance de l'Open de France et des tournois organisés à Vichy
- Finale en 8 rondes (au lieu de 5 pour les précédentes éditions pour les Interclubs)
- Début de la nouvelle saison : 1ère organisation à La Rochelle ; participation en hausse à Aix-les-Bains
- Projets :
 - 1) trouver un créneau dans le cadre des Festivals Fédéraux pour un nouveau tournoi réservé aux Séries B et C
 - 2) Open de France : 12 rondes au lieu de 10 à partir de 2018 ?

Compétitions Classique organisées par les Clubs et les Comités

Organisations de Compétitions Classique dans les Comités

Comité	Rappel		Masters	Interclubs
	TH	TH		
Alsace	1	1	0	0
Aquitaine	1	1	0	1
Auvergne	0	0	0	0
Bourgogne	1	1	0	1
Bretagne	1	0	0	0
Champagne	1	0	0	0
Côte d'Azur	1	1	0	0
Dauphiné-Savoie	2	3	0	1
Flandres	2	3	0	1
Franche-Comté	1	1	1	1
Paris IDF Ouest	4	3	1	1
IDF Nord	1	1	1	1
Sud Francilien	3	2	0	1
Languedoc-	10	8	1	1
Limousin-	0	1	0	0
Lorraine	5	5	1	1
Lyonnais	0	0	0	0
Pays d'Oc	29	31	1	0
Normandie	3	5	1	1
Pays de la Loire	0	0	0	0
Poitou-Charentes	1	1	0	1
Provence	3	2	1	1
Val de Loire	4	2	1	1
Var-Esterel	11	13	1	1
Guadeloupe	4	4	0	0
Guyane	3	2	0	0
Total	92	91	9	16
(Rappel saison	91		7	13

- Après une forte augmentation en 2015-2016, le nombre de TH s'est stabilisé, mais davantage de comités régionaux ont organisé des Masters (9, soit +2) ou des qualifications interclubs (16, soit +3)
- Les plus grosses participations dans des TH ont été enregistrées à La Bresse (40), Vidauban (32) et la Seyne sur Mer (32) ; (dans le cadre du week-end CDF, 31). A noter que le comité Bretagne a rejoint les comités organisateurs de Scrabble classique
- 4 Comités n'ont rien organisé : Auvergne (mais déjà un tournoi en octobre), Limousin-Périgord (projet en cours avec le club partenaire de Périgueux)) Lyonnais, Pays de Loire.

Développer l'offre « Classique »

➤ Clubs Partenaires : accélération en 2016-2017 !

- 7 nouveaux Clubs Partenaires cette saison : Draguignan, Gujan-Mestras, Avignon, Orléans, Arbas, Samatan, Toulouse-Lardenne, qui s'ajoutent aux 6 précédents : Vidauban, La Seyne-sur-mer, Club Astucieux (Guyane), Barr, Ouistreham, Valentigney

➤ Un bilan satisfaisant :

- L'activité Classique se développe à partir des clubs partenaires dans la plupart des comités concernés
- Mais on peut mieux faire : maintien du dispositif (d'autres clubs ont déjà manifesté un intérêt et Périgueux vient de conclure l'accord de partenariat) pour couvrir plus de Comités.
- Désignation (objectif : saison 2017), au sein de la DNSC, d'un responsable de l'animation des Clubs Partenaires : leur donner une visibilité (agenda, ffsc.fr), échanger les expériences sur les actions de promotion et entreprendre des actions communes, proposer une compétition spécifique....
- S'appuyer sur les clubs partenaires pour des actions de promotion nationales.

I-8) Rapport d'activité de la DND présenté par Yves BLISSON

➤ Partenariat

- Nos 7 partenaires actuels :

Belambra – Cap France – CCAS (EDF) – Vacancier – VTF – VVF - Touristra

- 127 semaines d'animation (98 en 2016)

Réalisées par plus de 70 animateurs différents, qu'il y a lieu de remercier pour leur investissement, leur disponibilité et l'image qu'ils donnent de notre fédération.

- Partenariats en cours :

Villages Clubs du Soleil et Odésia

➤ Les trois grands dossiers en cours :

- Les « avantages licence ». L'achat de la licence se justifie pour les compétiteurs pour pouvoir participer aux tournois et avoir leur classement. Si la licence apporte d'autres intérêts (réductions ou avantages divers) il sera plus facile, pour un président de club qui reçoit un nouveau joueur, de motiver l'investissement de sa licence ;
- La relation avec Mattel : des contacts sont en cours pour reprendre notre relation avec eux ;
- Le Scrabble dans les médias : ce sujet est interconnecté avec nos relations avec Mattel, pour des raisons commerciales. Il existe cependant des créneaux à explorer, tels que les télévisions locales qui semble-t-il sont à la recherche de jeux « intelligents ».

I-9) Questions sur le rapport moral

- **Brigitte Cathalot (Aquitaine)** : suite à la décision de la liquidation de Promolettres, que va-t-il se passer pour les abonnements à Scrabblorama ? Et pour le suivi de Duplitop ?

Réponses : il sera probablement fait appel à une sous-traitance pour les abonnements ; une proposition de reclassement au sein de la FFSc a été faite à Estelle Wajntretter pour continuer d'assurer la hotline de Duplitop.

- **Jean-Pierre Géreau** (spectateur non autorisé à prendre la parole, selon l'article 5.1 du règlement intérieur de la FFSc, confirmé par le CNE) : mêmes remarques que celles déjà envoyées aux membres du CA sur la rapidité de la décision de dissolution de PML et le manque d'information aux salariés PML suite à ce vote.

Réponses (malgré tout) : le vote a fait suite à l'audit demandé par la FFSc, dont les conclusions (difficultés économiques très importantes pour PML) rejoignent complètement celles de l'audit effectué à la demande de Jean-Pierre Géreau ; les actions consécutives à ce vote ne peuvent pas se réaliser sans conseil et accompagnement juridique et demandent donc un certain temps, surtout en période estivale.

- **Hervé Bohbot (Languedoc-Roussillon)** : ne comprend pas la non-intervention de la fédération dans les conditions commerciales fixées par Boissor et invite les personnes présentes à se rendre sur le site du comité I, qui a mis en place un formulaire pour les commandes de papeterie à Boissor ; il demande également des nouvelles du site Grand Public.

Réponses : même incompréhension de la part de Marie-Odile Panau, qui connaît pourtant très bien ce type d'entreprise (ESAT) mais qui a préféré communiquer ces conditions aux comités afin de pallier aux besoins immédiats. Elle a mené des recherches auprès d'autres sociétés, sans obtenir pour l'instant de tarifs plus avantageux. Le site Grand Public ne fait pas partie des priorités actuelles, mais n'est pas oublié pour autant.

- **Annie Gruchot (Provence)** : comment se fait-il que la composition des commissions nationales n'ait été publiée que le 18/10/2017 ? Patrick Gérard-Boucher avait été cité comme Président de la Commission Juridique, or il n'y apparaît plus maintenant ; le BD avait annoncé une publication

régulière des comptes rendus de ses réunions : le seul disponible datant de septembre 2016, s'est-il vraiment réuni ? Elle appelle cela "ne pas tenir ses promesses".

Réponses : après l'appel à volontaires pour les commissions, le BD a préféré attendre qu'elles soient le plus complètes possible pour les publier toutes en même temps ; Patrick Gérard-Boucher s'est lui-même retiré de la Commission Juridique ; le BD s'est effectivement réuni plusieurs fois, sans forcément prendre de décisions nécessitant communication, et la rédaction des comptes rendus n'a pas été menée à bien faute de temps.

- **Daniel Fort (président d'honneur)** : déplore le manque de communication de la fédération envers ses clubs et ses licenciés ; regrette qu'on ne sache rien du groupe de travail qui avait été constitué pour les clubs virtuels.

Réponses : le BD souhaite changer le mode de communication existant, en passant davantage par des techniques dématérialisées, suivant en cela l'évolution de la société ; cela ne veut pas dire qu'il déconsidère ses clubs et licenciés, bien au contraire. Le travail sur les clubs virtuels a été présenté lors du CA de juin 2017, il est accessible sur le site de la fédération.

- **Simon Gruchot (Provence)** : a bien entendu la mention de la perte de licenciés l'année dernière, qu'il a aussi constatée dans son comité, et demande si la fédé peut l'expliquer.

Réponse : pas d'explication d'ensemble, le niveau local fournirait peut-être des pistes.

- **Anne Albini (Franche-Comté)** : regrette aussi la disparition du mailing-papier de rentrée, et que la communication soit plus tournée vers l'extérieur que vers la "base", c'est-à-dire les clubs ; elle demande qu'au moins certains documents continuent à être envoyés sous forme papier : la lettre de la présidente, l'attestation d'assurance (avant fin août), le formulaire de renouvellement des licences.

Réponses : plusieurs expériences de communication, aussi bien interne qu'externe, ont été menées. Elles seront soumises à évaluation, comme annoncé.

- **Hervé Bohbot (Languedoc-Roussillon)** : des clubs en ligne existent depuis 15 ans, malgré le blocage exercé par Mattel ou Larousse ; il témoigne de la création par son comité d'un club virtuel, ayant pour vocation de rassembler les joueurs précédemment référencés en I00, qui a été finalement refusé par la fédération.

Réponses : le développement de clubs en ligne au niveau fédéral demandera effectivement des rencontres et négociations avec Mattel, mais elles seront abordées dans un esprit associatif et non dans un but commercial, ce qui a déjà rebuté cette société. Concernant le club virtuel, la fédération a été mise devant le fait accompli alors qu'elle entendait traiter le problème, beaucoup plus général, par la médiation.

- **Josette Cointault (Var-Esterel)** : demande que l'assemblée entende Thierry Hauw, au sujet du jeu en ligne. Celui-ci rappelle une expérience précédente (Championnat Mattel, par Gilles Sauze) et insiste sur l'importance de la formule classique sur internet : 12 joueurs en classique pour 1 joueur en duplicate sur le million de joueurs qui utilisent l'appli Mattel. Un tournoi en ligne est en cours d'expérimentation dans le comité Y.

Réponse : affaire à suivre.

VOTE DU RAPPORT MORAL

Contre : 0

Abstentions : 15

Pour : 83

Le rapport moral et d'activité est adopté à la majorité

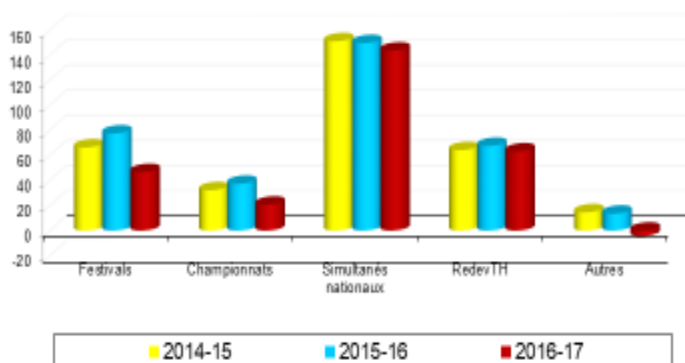
II) Rapport Financier présenté par Sylvie GUILLEMARD

II-1) Résultat de la saison 2016-2017

Résultat comparatif sur les 3 dernières saisons

		Charges	Produits	Résultat	
Réel	2016-17	1 174 k€ ↗	1 288 k€ ↗	+ 114 k€ ↘	Comparatif saison précédente :
Prévis.	2016-17	1 228 k€	1 267 k€	+ 39 k€	Charges en hausse de 61 k€
Réel	2015-16	1 113 k€	1 274 k€	+ 161 k€	Produits en hausse de 14 k€
Réel	2014-15	1 178 k€	1 256 k€	+ 78 k€	D'où résultat en baisse de 47 k€

ACTIVITE SCRABBLE



► Comparatif 2015/2017

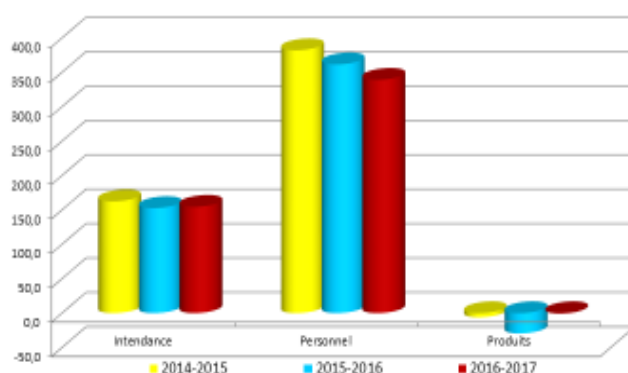
Charges	+ 18,5 %
Produits	+ 3,3 %
Balance	- 17,9 %

► Évolution sur 3 saisons :

- Baisse du résultat pour tous les types d'épreuves
- Nouvelle comptabilisation des charges : CdM, CdF Scolaire
- Baisse des produits : Cannes, Simultanés Nationaux, Redevances

► **Importante source de recettes fédérales**

CHARGES DE STRUCTURE



► Part dans les charges

Intendance 13,2 %

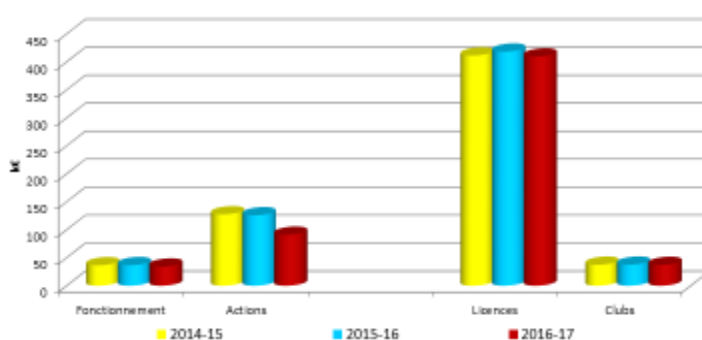
Personnel 28,9 %

► Évolution sur 3 saisons :

- Charges d'intendance stables
- Charges de personnel de nouveau en baisse
- Produits non significatifs

► Secteur indispensable pour la vie de la fédération

VIE ASSOCIATIVE



► Charges 2016/2017 :

Fonctionnement - 6,8 %

Actions - 27,7 %

► Produits 2016/2017 :

Licences - 2,1 %

Clubs - 1,1 %

► Évolution sur 3 saisons :

- Présidente/directrice, nouvelle direction nationale
- Nouvelle comptabilisation des subventions, année sans sortie d'ODS
- Nombre de licenciés et de clubs en légère baisse

► Secteur témoin de l'investissement humain

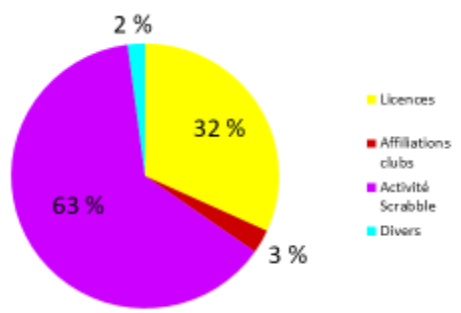
BILAN 2016-2017

Charges 1 173,9 k€



► Part du Scrabble : 76 %

Produits 1 287,8 k€



► Licence à 40 €

30 € à la fédération
10 € au comité

Résultat excédentaire de 113,9 k€

BILAN COMPTABLE

FEDERATION FRANCAISE DE SCRABBLE

BILAN AU 31 AOÛT 2017

ACTIF		31/08/2017	31/08/2016	PASSIF		31/08/2017	31/08/2016
ACTIF IMMOBILISE		83 675,09	100 877,09	FONDS PROPRES		616 976,98	503 039,90
Logiciels	44 827,27			Fond associatif	503 039,90		
Bâtiments	2 745,64			Résultat de l'exercice	113 937,08		
Agencements, installations	9 374,55						
Mat. de bureau et informatique	17 704,43						
Mobilier	455,87						
Participation Promolettres	7 622,45						
Dépôts et cautionnements	944,88						
ACTIF CIRCULANT		746 283,54	632 527,91	AUTRES DETTES		212 981,65	230 365,10
Créances usagers	9 032,50			Dettes fournisseurs & c. rattach.	8 737,43		
Autres créances	26 690,72			Dettes fiscales et sociales	67 610,14		
Valeurs mobilières de placement	301 020,00			Autres dettes	19 237,78		
Disponibilités	367 190,03			Produits constatés d'avance	117 396,30		
Charges constatées d'avance	42 350,29						
TOTAL		829 958,63	733 405,00	TOTAL		829 958,63	733 405,00

SAS BDO 28 rue de la République 69600 Lyon

COMPARATIF AVEC LE BUDGET PREVISIONNEL

en k€	Charges	Produits	Résultat
Prévisionnel	1 228	1 267	+ 39
La Rochelle, Vichy, CdF scolaire, CdM	+ 74	+ 31	
Redevances, simultanés		- 11	
Intendance	- 7		
Personnel	- 58		
DN, subventions, publications	- 63		
Licences, bons de caisse		+ 1	
TOTAL	- 54	+ 21	+ 75
Réalisé	1 174	1 288	+ 114

Résultat positif pour la 5^{ème} année consécutive
 Objectif du prévisionnel : résorber le déficit cumulé des 3 années précédentes

BUDGET PREVISIONNEL 2017-2018

	Charges	Produits	Résultat
Réalisé 2016-17	1 174	1 288	+ 114
CdF à Vichy, ICE	- 58		
CdF à Vichy, ICE, redevances		- 22	
Personnel	+ 21		
Fonctionnement DN/Com	+ 6		
Actions DN/Commissions	+ 50		
Subventions	+ 30		
TOTAL	+ 49	- 22	-71
Prévisionnel 2017-18	1 223	1 266	+ 43

II-2) Questions sur le rapport financier

- **Anne Albini (Franche-Comté) :**

1. ne comprend pas le montant des dépenses du CdF Jeunes et Scolaires et sa balance à -10k€, sachant qu'il y a eu moins de navettes et moins de dépenses pour les activités annexes que l'année précédente quand elle l'a organisé (balance -8,8k€) ;
2. ne comprend pas cette balance à -8,8k€ alors que son budget a été équilibré ;
3. demande pourquoi les charges du Simultané Mondial de Blitz sont plus élevées ;
4. s'étonne de la forte dépense pour les Jeux de la Francophonie, qui ne concernent qu'un très petit nombre de joueurs ;
5. fait remarquer que le CA a coûté moins cher à la fédération mais plus cher aux comités, et que sa demande de prise en charge d'une nuit supplémentaire a été refusée, malgré l'éloignement de son comité ;
6. a fait une demande en cours d'année à la Commission Promotion, mais n'a jamais eu de réponse de la part d'Alice Aguilar ;
7. souligne que de nombreuses dépenses sont maintenant demandées aux clubs, et a calculé que la baisse de la cotisation-club de 46€ à 30€ ne coûterait à la fédération que 11 200€, soit 10% de l'excédent de l'exercice.

Réponses :

1. Les tarifs demandés pour l'hébergement et la restauration lors des CdF Jeunes et Scolaires varient selon le type d'établissement trouvé (lycée privé ou public) et sont de plus en plus élevés. Le fait qu'il n'y ait pas eu en 2017 de comité organisateur a certainement limité les démarches et possibilités de subventions.
2. La balance négative du CdF Jeunes et Scolaire à Valdoie a été présentée lors de l'AG 2016 et a été expliquée à ce moment-là. À savoir que le budget équilibré d'un comité organisateur ne prend pas en compte certaines dépenses liées au CdF, assumées par la fédération.
- 3.4. Ces dépenses font partie de la contribution de la FFSc à la FISF, avec application du tarif de redevance de 0,50€ par joueur et par partie pour tous les simultanés mondiaux.
5. Selon le lieu des prochains CA, cela coûtera moins à son comité et plus à d'autres. Les règles de remboursement des frais liés aux CA sont les mêmes pour tous les comités : 50% des frais réels pris en charge par la fédération. Autre possibilité : comme pour les subventions des finales Interclubs, calculer un montant variable selon l'éloignement, mais sans dépasser une enveloppe globale ; pas sûr que les comités y soient gagnants.
6. Cette demande n'est jamais parvenue à la Commission, ni à aucun membre du BD. Anne renverra son mail à Yves Blisson.
7. L'excédent de l'exercice 2016-2017 est exceptionnel, et ne doit pas amener à envisager des dépenses supplémentaires de façon imprudente. Depuis 2 ans, et grâce aux excédents successifs, les comités ont reçu une subvention supplémentaire de 200€ : une part pourrait être reversée à leurs clubs. La demande a été entendue et pourra être étudiée, le montant suggéré étant néanmoins trop élevé.

- **Hervé Bohbot (Languedoc-Roussillon) :** son comité a dépensé 2 000€ pour envoyer les jeunes du Concours de Scrabble Scolaire à Paris et regrette qu'aucune aide ne soit donnée aux comités ou aux familles.

Réponses : les jeunes du Concours ne font pas encore partie de la fédération, et n'en feront peut-être jamais partie ; la fédération considère qu'elle doit d'abord s'occuper des licenciés. Hervé pense que ce serait bien de verser quelque chose aux parents, même seulement 20€ : ce n'est pas prévu pour l'instant. Des subventions ont été versées aux comités les premières années du concours : certains comités ne savaient pas quoi en faire.

- **Manuella Grimal (Val de Loire) :** explique que les efforts faits pour ne pas trop dépenser faisaient suite à de nombreuses remarques concernant le budget de la DNSJS.
- **Jean-Marc Delcourt (Bretagne) :** prend acte de l'excédent de 114 k€ et souhaite qu'il puisse servir à envisager de grandes actions de promotion, indispensables pour la vie des clubs et l'avenir du scrabble.

Réponses : certaines sont déjà lancées, comme la participation à des salons (Lyon en novembre, par exemple) ou l'animation auprès de vacanciers et de clients d'hôtels (Villages Clubs du Soleil à Marseille, par exemple). La fédération est toujours à la recherche d'idées complémentaires.

- **Annie Gruchot (Provence)** : constate, elle aussi, la perte de licenciés et de clubs (2 ont été découragés par les modalités de la rentrée, d'autres ont dû être aidés) ; demande pourquoi on veut supprimer la gratuité des championnats régionaux, et regrette que cette question n'ait pas été évoquée en CA avant application.

Réponse : il existe actuellement un grand nombre de gratuités : tournois en paires, championnats régionaux, championnats départementaux, tournois inclus dans un festival, tournois "au profit de". Et depuis un certain temps, on voit fleurir toutes sortes de championnats régionaux ou départementaux : en PO, en Blitz, en semi rapide, qui demandent autant de travail à la fédération et aux salariés. Au 15 juin 2017, le montant cumulé des exonérations était de plus de 37 k€, et il n'incluait pas encore les nombreux festivals d'été. Les chiffres de la saison complète seront donnés ultérieurement : ils permettront de montrer l'impact de cette pratique et de décider, en toute connaissance, du maintien ou non des gratuités.

L'intention n'est pas de supprimer les gratuités (un grand nombre est maintenu), mais de limiter dès cette année l'exonération à 1 seul championnat régional et 1 seul championnat départemental. Cette question aurait effectivement pu être évoquée en CA pour discussion avant application.

- **Josette Cointault (Var-Esterel)** : à propos de redevance, un tournoi prévu un dimanche dans le comité a dû être annulé suite à la réquisition de la salle par la mairie ; la demande d'abandon de la redevance pour le tournoi joué le samedi précédent, en compensation des frais engagés pour rien, a été refusée ; pourquoi ?

Réponse : ce n'est pas à la fédération de prendre en charge les conséquences d'une décision municipale ou préfectorale.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Contre : 0

Abstentions : 17

Pour : 81

Le rapport financier est adopté à la majorité

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (113 937.08€) AU FONDS ASSOCIATIF :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 98

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Marie-Odile PANAU adresse ses remerciements à la trésorière, qui, à son tour, remercie l'assemblée d'avoir donné quitus à la fédération pour ce rapport financier.

III) – PROJETS 2017-2018

Déjà réalisés :

Webinaire et téléchargement des documents de rentrée
Reportage sur les Interclubs Européens à destination des médias
Mise en place du calendrier fédéral pour les deux prochaines années dans la rubrique
« Tournois »

A réaliser :

Duplitop 8
Nouvel agenda 2017-2018 et groupe de travail pour agenda 2019-2020
Travail de recensement des divers documents existants
Contacts avec Mattel et Larousse et développement de nouveaux partenariats

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS À VENIR

► Les Festivals :

- Cannes : du 20 au 25 février 2018
- Vichy : du 5 au 13 mai 2018
- La Rochelle : du 24 au 30 septembre 2018
- Aix les Bains : du 27 octobre au 4 novembre 2018

► Les Championnats :

Outre les championnats habituels réalisés pendant les festivals, il faut noter :

- Championnat de France de scrabble classique (lieu à déterminer) les 17 et 18 mars 2018
- Championnat de France de Blitz à Vichy le 10 mai 2018
- Championnat de France Individuel à Vichy les 12 et 13 mai 2018
- Championnat de France Jeunes & scolaires (région parisienne) du 20 au 23 avril 2018

► Les finales Interclubs :

- Duplicate : à Mérignac (comité Aquitaine) les 9 et 10 juin 2018 :
- Classique : les 23 et 24 juin 2018

IV)- QUESTIONS DIVERSES

- **Daniel Fort (président d'honneur)** : trouve que le budget prévisionnel n'est pas très détaillé et ne voit pas le cap défini par la fédération ; il demande des précisions sur les actions de communication / promotion chiffrées en hausse de 50 k€.

Réponses : la hausse de 50 k€ correspond aux budgets prévisionnels fournis par les trois Directions Nationales ; le côté synthétique de la présentation visait à ne pas trop allonger la durée de l'Assemblée Générale. Le détail de ces budgets pourra être adressé à toute personne qui en fera la demande.

Le travail sur la communication est effectivement peu visible cette année, la FFSc étant plutôt occupée par la prise de repères. Le point d'achoppement dans ce type d'actions est toujours la censure possible par Mattel, comme ça s'est vu par le passé. L'avantage des réseaux sociaux et modes de diffusion actuels est que Mattel ne peut pas tout contrôler. Clairement, le cap choisi est l'identification par Mattel de l'objectif de notre association : les aider à développer le scrabble, sachant que leurs jeux sont déjà présents dans toutes les familles sans qu'il y ait besoin de pub ou de prescription.

Déjà réalisées, des actions de couverture médiatique de grands événements : deux émissions de Quotidien à La Rochelle (Championnat de France et festival), même si elles ne font pas l'unanimité, et diffusion des Interclubs Européens sur Youtube, avec un décompte de vues et un temps moyen de visionnement très intéressant. En cas d'événements ou de propositions visant au développement et à la promotion du scrabble, la fédération est prête à les accueillir et à les soutenir si besoin.

- **Ghislaine Brouillon (Alsace)** : apprécie beaucoup la Charte d'Éthique et les principes qu'elle défend, comme la convivialité ; elle estime que ce document, ou au moins sa dernière page, devrait être envoyé à chaque nouveau licencié en même temps que sa licence.

Réponse : nous en prenons note.

- **Vincent Cointault (Var-Estérel)** : demande des nouvelles de la Commission Informatique.

Réponse : une commission est en cours de constitution avec pour, objectif principal Duplito 8.

- **Simon Gruchot (Provence)** : demande ce qui a changé pour que toutes les parties des semaines fédérales soient devenues aussi inintéressantes, avec souvent le scrabble final qui permet de terminer la partie en 21 coups.

Réponse : ces parties étaient tirées avant par le chargé de communication, remplacé dans cette tâche par les informaticiens l'année dernière. Depuis la rentrée, c'est Samson Tessier qui assure ce tirage, avec toutes les garanties de choix pour le meilleur déroulé de la partie.

- **Annie Gruchot (Provence) :**

1. demande pourquoi le code-comité, qui pouvait être donné à différentes personnes, a disparu ; cela pose problème pour le téléchargement des parties et la réception des factures ;
2. s'interroge sur l'autorisation donnée à une personne, individu et non club (Franck Maniquant pour ne pas le citer), à organiser des séjours incluant des tournois homologués ; cela relève d'un club ou d'une entité morale, en principe, et il y a déjà eu des débats pour faire respecter cela.

Réponses :

1. Le code-comité a été supprimé à la demande des salariés, qui sont les experts en ce domaine, mais certains problèmes peuvent se révéler à l'usage. Affaire à suivre.
2. Le document (Cahier des charges, CA du 12/10/2013) issu des débats est toujours d'actualité.

Fin de l'Assemblée Générale.

Les participants sont remerciés et invités à partager le verre de l'amitié dans le hall du Palais des Congrès.